

EMPLOYÉ

**Et si votre
expérience
de proche aidant
devenait une
force à partager ?**

**« Demander du soutien,
c'est prendre soin de vous »**



**Être proche aidant et
travailler, c'est possible
même si cela demande
de l'organisation.
Vous n'êtes pas seul.**

- Gérer son travail et son rôle de proche aidant
- Osez en parler
- Quelques adaptations et aménagements peuvent tout changer
- Avoir une activité professionnelle est une ressource
- Richesse et atout pour l'employeur

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter au service de l'action sociale

032 420 51 40 ou nous écrire à secr.sas@jura.ch

EMPLOYEUR

**Votre collaborateur
est peut-être
proche aidant.
Tendez-lui la main.**



« Un employé soutenu
est un employé engagé »

**Les proches aidants restent
souvent dans l'ombre...
pourtant ils font partie de
votre équipe.**

- Double journée de travail
- Seuls 26% des employés osent en parler à leur employeur
- 44% craignent pour leur emploi
- Accompagner et respecter la vie privée de son employé
- Osez faire le premier pas
- Comprendre sa réalité pour offrir plus de souplesse

Pour toute question,
le service de l'action sociale
se tient à votre disposition

032 420 51 40 ou nous écrire à
secr.sas@jura.ch